AIDES DISPOSITIF DE L'UE

Chèque transformation numérique

Publics concernés

- #Entreprise

Domaines secondaires

- #Innovation
- #Performance et compétitivité
- #Numérique

La transformation numérique répond à un enjeu stratégique d'évolution, impactant l'ensemble du business model d'une entreprise : stratégie, organisation, marché, offre de services, processus métier, production, Système d'Information (outils, RH, Data). Intégrer les leviers du numérique comme accélérateurs de développement, de compétitivité, de productivité et d'innovation, notamment face aux enjeux sociétaux, et environnementaux, est un objectif majeur pour toutes les entreprises à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Objectif

- **Accélérer la transformation numérique des Entreprises dans le cadre d'un projet de refonte global et stratégique.**

Bénéficiaire

- PME,
- ETI,
- Association avec une activité économique

disposant d'une stratégie de transformation numérique clairement définie ou ayant bénéficié d'un diagnostic transformation numérique dans le cadre des programmes d'accompagnement financés par la Région (Usine du futur, et TransfoNum PME).

A noter : Les secteurs BTP, Transport et CHR sont exclus

Montant

Taux d'intervention : jusqu'à 50 % des dépenses éligibles, plafonné à 150 000 euros.

Le projet devra représenter un coût total d’au moins 10 000 euros

Les dépenses éligibles concernent exclusivement des prestations externes : conseil et expertise (AMOA), conception, développement et mise en œuvre projet (AMOE, MOE), investissements matériels (à la hauteur du projet), licences logicielles.

Les frais de Marketing Digital sont plafonnés à 5% du montant des dépenses éligibles.

Base réglementaire : de Minimis et régime exempté RDI (Recherche Développement Innovation)

Durée du programme : jusqu’à 24 mois

Critères de sélection

Présenter un projet de transformation numérique résultant de la transformation globale et stratégique de l'entreprise, par l'intégration des leviers du numérique, et agissant a minima sur 4 leviers:

- **La stratégie/L’organisation** : Rendre son organisation plus agile, injecter de la transversalité et du mode projet, digitaliser ses processus internes (Métier, RH, Data)
- **Le client** : Mettre le client au cœur de la stratégie de développement et de la valeur de l’offre de l’entreprise, offrir une expérience utilisateur riche et personnalisée
- **L’offre** : passer du produit ou service à l’usage, proposer des offres de service innovantes à valeur ajoutée
- **Les outils** : Système d’Information, optimisation/exploitation des flux de données, pilotage par la donnée (outils décisionnels)

Dans cette perspective, une attention particulière sera portée aux engagements de l’entreprise en matière de RSE. Il est attendu que la transformation numérique de l’entreprise tienne compte des enjeux de sobriété et de sécurité numériques.

Comment faire ma demande ?

- **Vous êtes une TPE (moins de 10 salariés)** : veuillez consulter le dispositif dont votre entreprise relève : Programme Transformation numérique des TPE : Les Défis Numériques (nouvelle-aquitaine.fr)

- **Vous êtes une PME (plus de 10 salariés) ou une ETI non-industrielle :** vous avez une stratégie de transformation numérique clairement définie et un projet d'investissement mature, veuillez retourner le formulaire de pré-demande ci-dessous, dûment complété à transfonum@nouvelle-aquitaine.fr

- **Vous êtes une PME ou une ETI industrielle,** veuillez contacter directement le service concerné : **aides.eco@nouvelle-aquitaine.fr**

- **Vous êtes une entreprise spécialiste de la transformation numérique** , vous souhaitez proposer des prestations de conseils et de services, ou des solutions techniques : Inscrivez-vous en tant qu’expert sur la plateforme #matransfonum !